

Le 25 juin 2015

## Non à la casse de nos conditions de travail !

Des préavis ont été déposés sur 2 périodes différentes:

- les 30 juin et 1er juillet pour l'UNSA, la CGT et la CFDT en coordination
- les 2 et 3 juillet pour le SNCTA et FO

**Ces préavis sont diamétralement opposés pour l'avenir des ICNA...**

Les 2 et 3 juillet, le SNCTA revendique « l'indemnisation, dès l'été 2015, des efforts demandés dans le cadre des expérimentations pour faire face au déficit en effectifs ».

Or, pour mener ces expérimentations, l'administration veut modifier l'arrêté du 19 novembre 2002 relatif à l'organisation du temps de travail de TOUS les ICNA, et ce dès le CT DSNA du 26 juin:

- en imposant jusqu'à 8 VAC (au lieu de 6) PAR CYCLE DE 12 JOURS
- en moyennant le principe du 1 JOUR SUR 2 à l'ANNÉE (au lieu du 1 jour sur 2 sur le cycle)
- en réduisant le temps de pause à 20% (au lieu de 25%)

Ces mesures auront pour effet immédiat la CASSE DES CYCLES ET DU TRAVAIL EN ÉQUIPE que nous connaissons actuellement en espérant amener un GAIN DE PRODUCTIVITÉ dans les salles de contrôle. Fin du 1 jour sur 2, morcellement des équipes, l'individualisation est TRES proche. Ne nous voilons pas la face, Orly sera concerné à terme par toutes ces mesures.

Ce projet est un leurre, car sans recrutements associés et pas demandés du bout des lèvres, nous nous retrouverons exactement dans la même situation dans 5 ans. L'UNSA-ICNA s'oppose à ce projet pour l'avenir des ICNA !!!!

**CONTRE le projet de modification de l'arrêté du 19 novembre 2002**

**CONTRE la mise en œuvre des conclusions du rapport Verhnes**

**Pour défendre notre avenir, TOUS EN GRÈVE les 30 JUIN et 1er JUILLET !**

Notre site : [www.icna.fr](http://www.icna.fr)

Vos représentants locaux : [lfpo@icna.fr](mailto:lfpo@icna.fr)